

POLITIQUE ■ Clotilde Valter, secrétaire d'État à la Formation professionnelle et à l'apprentissage, à Auxerre

« L'apprentissage, voie d'excellence »

La secrétaire d'État Clotilde Valter est en visite dans l'Yonne aujourd'hui, pour promouvoir l'apprentissage. Elle visitera le Cifa, le Pôle formation 58-89 à Auxerre, et la boulangerie de Chevannes.

Catherine Lambertini
catherine.lambertini@centrefrance.com

Véritable porte-parole de l'apprentissage, la secrétaire d'État à la Formation professionnelle et à l'apprentissage bat le pavé français pour redorer le blason d'une filière d'enseignement qui peine à attirer les jeunes. L'alternance est pourtant, à ses yeux, « la voie d'excellence ».

« Dans l'artisanat, 50 % des apprentis deviennent chefs d'entreprise. Et sept apprentis sur dix ont un contrat au bout des deux ans de formation. Ils s'en vont parfois à l'international et poursuivent leurs études, alors que l'apprentissage est trop



FILIÈRE. Relation entre apprenti et son formateur, accès à l'emploi, qualification, perspectives professionnelles sont les arguments majeurs de la secrétaire d'État à la Formation professionnelle et à l'apprentissage, Clotilde Valter. PHOTOS JÉRÉMIE PUNLBERGER

peut aller jusqu'à la transmission de son entreprise à son apprenti.»

Mais ces belles histoires ont de plus en plus de mal à s'écrire, en raison de la pénurie d'apprentis. Pour tenter de pallier cette désaffection, Clotilde Valter mise sur la collaboration entre le monde éducatif et professionnel. « Il y a une méconnaissance des métiers par les élèves. C'est pourquoi les secteurs économiques doivent les présenter et les établissements doivent leur ouvrir leurs portes. »

La secrétaire d'État évoque également la perspective d'une évolution vers la « labellisation, avec les Régions, des centres de formation qui accompagnent bien les jeunes, tant dans la recherche de leur maître d'apprentissage que pour l'hébergement et la mobilité. Par exemple, au Cifa d'Auxerre, la qualité de l'accueil et de l'accompagnement est l'un des points forts. » ■



« L'apprentissage est trop souvent considéré comme la formation par défaut. »

CLOTILDE VALTER Secrétaire d'État

souvent considéré comme la formation par défaut. »

La filière de l'alternance qui débute au CAP peut en effet mener au titre d'ingénieur. C'est précisément l'un des arguments

de la secrétaire d'État qui veut insister aussi sur la rencontre, la relation « primordiale » entre l'apprenti et son maître d'apprentissage. C'est d'ailleurs pourquoi elle se

rend à Chevannes, à la boulangerie-pâtisserie Bison. « Au-delà de transmettre le geste professionnel, le formateur instaure une belle histoire humaine et professionnelle, qui

WEB

Cet article vous a intéressé ? Retrouvez l'intégralité de l'interview de la secrétaire d'État sur www.lyonne.fr

L'industrie icaunaise « en pénurie d'apprentis »



REPRÉSENTANT. Claude Vaucoulioux, délégué général de l'Union des industries et des métiers de la métallurgie (UIMM).

« C'est un paradoxe. Des entreprises cherchent des candidats, les jeunes cherchent une qualification et un emploi et pourtant, la rencontre ne se fait pas. »

C'est le constat amer dressé par Claude Vaucoulioux, délégué général de l'Union des industries et des métiers de la métallurgie (UIMM) de l'Yonne et de la Nièvre. Une situation dont il souhaite s'entretenir, aujourd'hui, avec la secrétaire d'État, Clotilde Valter. « Il faut lever les barrières à l'accès des jeunes à l'apprentissage. C'est un vrai blocage, tout le monde le sait. Maintenant, il faut agir, notamment sur l'orientation », recommande le patron de

l'UIMM. Car vraisemblablement, le tissu local industriel est en manque de compétences alors qu'il cherche à former. Dans l'Yonne, plus d'une centaine d'entreprises aimeraient faire appel aux apprentis. Et dans l'Yonne et la Nièvre, il manque 212 candidats. C'est le nombre de postes vacants répertoriés en ce début de rentrée. Il n'est cependant pas trop tard. Les formations peuvent être entamées jusqu'en décembre. ■

C. L.

► **En chiffres.** L'Yonne compte 317 entreprises de la métallurgie, la Nièvre, 145. Ce qui représente, au total, près de 13.000 salariés.

« La communication, enjeu fondamental »

Selon Sylvie Laroche, vice-présidente du conseil régional chargée de la formation professionnelle et de l'apprentissage, « l'Yonne est relativement bien couverte en terme d'apprentissage ».

1 Les apprentis. En Bourgogne Franche-Comté, 18.603 apprentis ont été recensés. L'Yonne en enregistre 1.795, ce qui représente une part de 19 % en Bourgogne et 9,6 % sur le territoire de la Grande Région.

2 Les centres de formation. L'Yonne dispose de onze centres de formation, répartis essentiellement à Auxerre, Joigny, Venoy, Champignelles... Ils forment dans les secteurs industriels, du bâtiment, interprofessionnels (métiers de bouche, hôtellerie, esthétique, agriculture, animation et sport, mécanique...)

3 Les actions de la Région. Pour remettre les jeunes sur la voie de l'apprentissage, la Région veut faire travailler l'Éducation nationale avec les entreprises, « afin de valoriser la formation en alternance à l'issue de la 3^e et du bac. On travaille avec les recteurs à ce sujet et ils s'y montrent favorables », se réjouit Sylvie Laroche.

Mais pour arriver à ses fins, la Région devra se donner les moyens (*), car



EFFECTIF. L'Yonne compte 1.795 apprentis.

« la communication est l'enjeu fondamental », indique l'élue, citant l'expérience récente de la métallurgie en Franche-Comté. « Une campagne menée sur deux ans avec l'UIMM, avec clip dans les cinémas, affichages dans les bus, vidéos, etc., a permis de réduire la pénurie d'apprentis de moitié dans le secteur. » Les dés ne seraient donc pas jetés. « Bien sûr, il faudra commencer en priorité par les métiers en tension. »

Des mesures de soutien aux apprentis, pour l'hébergement et la mobilité,

existent. Tout comme le préapprentissage pour les 3^e ou les décrocheurs. « Ils passent plusieurs semaines en CFA et entreprises pour mieux valider leur choix. Expérimentée en Bourgogne l'an dernier, la mesure est reconduite cette année en Bourgogne et Franche-Comté. Elle concerne 150 jeunes. » ■

C. L.

(*) La Région consacre déjà 70 M€ au fonctionnement de ses CFA ; 7 à 8 M€ en investissement ; 18 M€ pour la prime aux employeurs d'apprentis ; et 130 K€ dans le fonds social qui vient en aide aux jeunes moins favorisés. Un fonds réajusté en cours d'année.

QUESTION À



MAXIME DEMÉ
Apprenti du Pôle formation 58-89 en maintenance des équipements industriels

Pourquoi avoir fait le choix de l'alternance ?

Ça me permet, tout en continuant d'apprendre la théorie, de me frotter à la pratique.

Le salaire est-il un des éléments favorables à votre choix ?
Bien sûr. J'ai 25 ans, mon appartement, mon autonomie. J'avais besoin d'un salaire.

Pourquoi être arrivé si tard en apprentissage ?

Comme j'avais des capacités, on m'a clairement poussé vers le général. Mais ça ne m'intéressait pas. J'ai suivi différentes filières, j'ai essayé de m'accrocher avant d'aller finalement travailler.